

Complémentaires aux précautions standard
en cas de colonisation ou infection à BMR, BHR, d'infection cutanée : gale, herpès, zona, varicelle avec précautions Air

Ce qui doit être fait	Comment ?
SIGNALEMENT 	- Coller une étiquette (hygiène des mains) sur le dossier patient - Mettre à disposition du patient et de son entourage un support de signalement daté pour la mise en place des précautions « CONTACT »
MAINS 	- Réaliser une friction hydro-alcoolique des mains avant, pendant et après chaque soin et après tout contact avec l'environnement proche du patient
MASQUE et LUNETTES 	Précautions « standard » - Porter masque et lunettes, si le geste expose à un risque de projection - Effectuer une friction hydro-alcoolique après tout retrait de masque et/ou lunettes ↪ A éliminer dans la filière des ordures ménagères (DAOM = Déchets Assimilés aux Ordures Ménagères)
GANTS 	Précautions « standard » ↪ A éliminer dans la filière DAOM
SURBLOUSE 	Précautions « standard » + tablier en plastique sur la surblouse pour les soins mouillants ↪ A éliminer à chaque passage dans la filière DAOM
MATERIEL 	- Utiliser du matériel à usage unique
VAISSELLE 	Nettoyer la vaisselle de façon habituelle
DECHETS SPI PT 40 	<u>Pas de gestion particulière des déchets :</u> - déchets type DAOM: sac noir en début de soin mettre en place un sac poubelle, le fermer et l'éliminer à la fin du soin dans la filière DAOM du patient - déchets type DASRI : conteneur jaune (En dehors des soins, stocker le carton dans un lieu frais, hors de la portée des enfants et des animaux)
LINGE 	- Entretien habituel - Porter une surblouse et des gants en cas de manipulation du linge.
ENTRETIEN SPI PT 41 SPI PT 42 	Renforcer le bionettoyage de l'environnement proche du patient : chambre, toilettes, barres de lit, adaptable, poignées ou accoudoirs ... Informer la famille de l'importance de l'entretien de l'environnement du patient
INFORMATION PATIENT-FAMILLE	- Informer et éduquer le patient et les proches - Réaliser une friction hydro-alcoolique des mains en entrant et en sortant de la chambre avec une solution hydro alcoolique
INTERVENANTS EXTERIEURS - TRANSFERTS	- Informer les ambulanciers et le service receveur des précautions complémentaires mises en place (fiche de transfert)

Début d'isolement le :	Fin d'isolement le :
Signature du médecin coordonnateur :	Signature du médecin coordonnateur :

LEVÉE DES PRECAUTIONS CONTACT

VARICELLE (en + des précautions AIR)	Jusqu'à assèchement des croûtes
HERPES, ZONA	Jusqu'à assèchement des croûtes
GALE	48 H après la prise du traitement
BMR	Pendant 1 an à compter de la découverte de la BMR
BHRe	Si patient contact : jusqu'à la confirmation du statut non porteur Si patient porteur : pendant toute la durée de son hospitalisation